

Ouverture d'un poste de fiduciaire à la Fiducie d'avantages sociaux des travailleuses et des travailleurs de l'éducation du SCFP (FASTE-SCFP) Nomination pour le Conseil des associations d'employeurs (CAE)

Le CAE, composé de l'AFOCSC, de l'ACÉPO, de l'OCSTA et de l'OPSBA, est à la recherche d'une candidate ou d'un candidat ayant œuvré dans un des conseils scolaires publics ou pour une autorité scolaire qui souhaitent servir à titre de fiduciaire nommé par le CAE pour un mandat initial de trois ans. Les personnes intéressées doivent avoir de l'expérience dans un ou plusieurs des domaines suivants :

- Comptabilité et finance - CPA, CA, avec une expérience pratique et une connaissance des contrôles internes, des méthodes comptables, de la capitalisation, du financement, de l'investissement, des rapports et de l'environnement d'audit et de contrôle ;
- Expertise en matière de régimes d'avantages sociaux - Connaissance de la conception des régimes, des méthodologies et des hypothèses actuarielles. Compréhension des tendances et des questions clés auxquelles est confronté le secteur;
- Connaissance du secteur de l'éducation publique; et
- Expertise et expérience dans le secteur de l'éducation publique.

En outre, les candidats doivent posséder les qualités suivantes :

- Intégrité et éthique
- Sens des affaires
- Capacité d'analyse et de résolution de problèmes
- Excellent jugement
- Habilités à communiquer efficacement
- Capacité de travailler en équipe
- Pensée critique

Les candidates ou candidats ne doivent pas bénéficier de prestations de la FASTE-SCFP. Les personnes intéressées par ce poste doivent envoyer leur nom et les détails de leurs qualifications à Maheen Arshad d'OPSBA à l'adresse suivante : marshad@opsba.org.

La date limite de candidature est le **3 mars 2025 à 17 h**. Toutes les informations relatives à cette candidature seront traitées avec la plus grande confidentialité.

Les candidats pourront être convoqués à une entrevue par vidéoconférence avec un comité composé de représentants du CTA et du ministère de l'Éducation.



Nous vous remercions d'avance pour votre intérêt et votre volonté de servir et de représenter nos conseils scolaires membres et autorités scolaires dans cet engagement.

Pour plus d'informations sur ce rôle ou pour demander une copie du document *Fiducies de soins de santé au bénéfice des employés: Introduction pour les fiduciaires ELHT nommés par le Conseil des associations des employeurs*, veuillez contacter Mme Catherine Chereau-Sharp à l'adresse courriel suivante : catherine.csharp@acepo.org.

Merci.